

Commission d’Ethique, de Déontologie et d’Intégrité scientifique

Compte-rendu de la réunion du Lundi 13 mai 2024

Présents : Pierre-François Dequin (président de la commission), Christian R. Andres (réfèrent de l’intégrité scientifique), Guillaume Desoubieux, Manon Goureau, Lobna Ouldamer Jacques Portier, Delphine Mitanchez, Thomas Léonard, Théodora Béjan-Angoulvant

Excusés : Romain Miguel Montanes, Claude Ophèle-Rosseto

Point N°1 à l’ordre du jour : approbation du compte-rendu de la réunion du 11/03/2024

Le compte-rendu de la réunion précédente est validé à l’unanimité.

Point N°2 à l’ordre du jour : sexe / genre des médecins, étudiant(e)s, soignantes vs. souhait des patient(e)s : quel cadre éthique, déontologique, légal ?

Le Pr Lobna Ouldamer évoque les problèmes rencontrés régulièrement aux urgences gynécologiques qui concernent certaines patientes et leurs accompagnants qui s’opposent de principe à l’examen clinique réalisé par un professionnel de santé de sexe masculin. Ce blocage, souvent inhérent à des considérations culturelles ou religieuses, entraîne des conséquences dommageables sur l’organisation du système de permanence des soins, sur la qualité de la formation de certains de nos collègues de sexe masculin, mais pose également la question du respect de la laïcité et de l’égalité des pratiques.

Une charte du patient existe déjà à l’échelle nationale. Une autre a été établie par la société de gynécologie. Toutes deux évoquent – de façon très générale – les droits et devoirs des usagers de l’hôpital, mais aucune n’est clairement diffusée au sein des locaux du service de gynécologie, et aucune ne mentionne clairement le contexte particulier des urgences. Il est rappelé que celui-ci doit répondre à un impératif de soin vital, sans que le(la) patient(e) ne puisse avoir la possibilité de choisir le praticien qui assurera sa prise en charge. De ce fait, la commission estime qu’il serait bon de clarifier le contenu des chartes déjà existantes, de l’adapter au contexte des urgences, mais aussi de le mettre davantage en évidence. Il est aussi suggéré de réfléchir à l’accompagnement des étudiants de sexe masculin pour les aider à se comporter au mieux face à ce genre de situation. Un sondage sera également effectué auprès des autres services amenés à assurer la permanence des soins, comme les services d’accueil des urgences adultes et pédiatriques.

Point N°3 à l'ordre du jour : points divers

Le référent de l'intégrité scientifique, le Pr Christian R. Andres, annonce la tenue d'une conférence par Michel Dubois, qui sera ouverte à tous, sur le sujet de l'éthique et des méconduites en sciences. Celle-ci aura lieu le 10 octobre 2024 à 14h00, dans les locaux de l'université de Tours, vraisemblablement sur le site du Plat d'Étain. Davantage d'informations seront diffusées ultérieurement.

La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission est fixée au lundi 16 Septembre 2024 à 17h00, vraisemblablement dans la salle de réunion recherche du bâtiment Thérèse Planiol de la faculté de Médecine, site Tonnellé. Une solution en visioconférence sera proposée en alternative à tous ceux qui ne pourront s'y déplacer physiquement.

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 14/05/2024